

Action en solidarité avec les squatteurs hollandais - droit au logement -

Depuis des années, en Hollande les gouvernements essaient de restreindre et de limiter le droit au logement. Le secteur du logement social est attaqué et privatisé avec des augmentations de loyer sans plafond. Squatter une maison devient de plus en plus compliqué.

Finalement le gouvernement a réussi : la loi qui illégalise le fait de squatter des bâtiments est passée le premier octobre. Aux Pays Bas, cela signifie encore plus de logements inoccupés, plus de gens dans la rue, de plus longues listes d'attentes pour le logement social et plus de spéculation. Face à cette situation, squatter est souvent un échappatoire à la précarité.

En France le gouvernement vient de passer une loi qui ne facilite pas le droit au logement, et qui rend la situation plus pénible. La loi Loppsi 2 permet ainsi les expulsions de terrains sans décision de justice et de façon arbitraire.

Non seulement aux Pays-Bas mais aussi à Montpellier, on peut voir ce qui se passe quand le logement est plus un droit.

Les logements sociaux sont situés le plus loin possible du centre ville et le centre ville rempli de bobos. Il y énormément de logements inoccupés dans le privé ou public, de spéculation et un niveau élevé de prix de loyer.

Nous ne voulons et pouvons pas accepter cette situation; tant que vivre n'est pas un droit, squatter reste une amère nécessité.



Alternative Libertaire 34
Blog: <http://al-montpellier.over-blog.com>
montpellier@alternativelibertaire.org



Groupe Un Autre Futur
Coordination des Groupes Anarchistes
20, rue Terral 34000 Montpellier
Groupe-uaf@c-g-a.org

Action en solidarité avec les squatteurs hollandais - droit au logement -

Depuis des années, en Hollande les gouvernements essaient de restreindre et de limiter le droit au logement. Le secteur du logement social est attaqué et privatisé avec des augmentations de loyer sans plafond. Squatter une maison devient de plus en plus compliqué.

Finalement le gouvernement a réussi : la loi qui illégalise le fait de squatter des bâtiments est passée le premier octobre. Aux Pays Bas, cela signifie encore plus de logements inoccupés, plus de gens dans la rue, de plus longues listes d'attentes pour le logement social et plus de spéculation. Face à cette situation, squatter est souvent un échappatoire à la précarité.

En France le gouvernement vient de passer une loi qui ne facilite pas le droit au logement, et qui rend la situation plus pénible. La loi Loppsi 2 permet ainsi les expulsions de terrains sans décision de justice et de façon arbitraire.

Non seulement aux Pays-Bas mais aussi à Montpellier, on peut voir ce qui se passe quand le logement est plus un droit.

Les logements sociaux sont situés le plus loin possible du centre ville et le centre ville rempli de bobos. Il y énormément de logements inoccupés dans le privé ou public, de spéculation et un niveau élevé de prix de loyer.

Nous ne voulons et pouvons pas accepter cette situation; tant que vivre n'est pas un droit, squatter reste une amère nécessité.



Alternative Libertaire 34
Blog: <http://al-montpellier.over-blog.com>
montpellier@alternativelibertaire.org



Groupe Un Autre Futur
Coordination des Groupes Anarchistes
20, rue Terral 34000 Montpellier
Groupe-uaf@c-g-a.org